

Programme de cours en formation instrumentale : Spécialité Clavecin

Table des matières

Objectifs généraux	page 2
<i>1. Filière préparatoire</i>	
<i>2. Filière de formation et qualification</i>	
<i>3. Filière de transition</i>	
Référentiels de compétence	
Filière de formation : année 1 à 3 et Ad. 1 et 2	page 3
1. Maîtrise gestuelle et technique	
2. Ecoute critique	page 4
3. Constitution d'un répertoire	page 5
4. Lecture et déchiffrage	
5. Connaissance formelle et stylistique	
6. Démarche créative	
7. Gestion de l'instrument	
Evaluations	page 6
Socles de compétence (fin F3)	page 6
Filière de formation : année 4 et 5, Ad. 3 et 4	page 7
1. Maîtrise gestuelle et technique	
2. Ecoute critique	
3. Constitution d'un répertoire	page 8
4. Lecture et déchiffrage	
5. Connaissance formelle et stylistique	
6. Démarche créative	page 9
7. Gestion de l'instrument	
Evaluations	page 9
Socles de compétence (fin F5)	page 10
Filière de qualification : année 1 à 3 et Ad. 1 et 2	page 11
1. Maîtrise gestuelle et technique	page 12
2. Ecoute critique	
3. Constitution d'un répertoire	
4. Lecture et déchiffrage	page 13
5. Connaissance formelle et stylistique	
6. Démarche créative	
7. Gestion de l'instrument	page 14
Evaluations	page 14
Socles de compétence (fin Q3)	page 15
Filière de qualification : année 4 et 5, Ad. 3 et 4	page 16
1. Maîtrise gestuelle et technique	
2. Ecoute critique	page 17
3. Constitution d'un répertoire	
4. Lecture et déchiffrage	page 18
5. Connaissance formelle et stylistique	
6. Démarche créative	
7. Gestion de l'instrument	page 19
Evaluations	page 19
Socles de compétence (fin Q5)	page 20
Filière de transition : année 1 à 5	page 21
1. Maîtrise gestuelle et technique	
2. Ecoute critique	page 22
3. Constitution d'un répertoire	
4. Lecture et déchiffrage	page 23
5. Connaissance formelle et stylistique	
6. Démarche créative	page 24
7. Gestion de l'instrument	
Evaluations	page 24
Socles de compétence (fin T3)	page 25
Socles de compétence (fin T5)	page 26
Bibliographie	page 27

Programme de cours en formation instrumentale : Spécialité Clavecin

Objectifs généraux

1. Filière préparatoire

La filière préparatoire est destinée aux enfants âgés de 5 à 7 ans. Le professeur organisera son cours de façon ludique, sous la forme d'une initiation au plaisir de la pratique du clavecin.

- Découverte de l'instrument au départ du répertoire populaire, soit d'oreille, soit par imitation. Les chansons seront d'abord réparties sur les deux mains en utilisant les doigts stables (2,3 et 4) pour une bonne position de la main sur le clavier, avec progressivement l'introduction du pouce et du 5^e doigt.
- Les mélodies seront jouées MD et MG alternées ou mains ensembles.
- Transposition des chansons dans les tonalités proches.
- Coordination progressive des deux mains, d'abord en parallélisme à la 3^e ou à la 6^e, en mouvements contraires pour arriver à deux voix indépendantes.
- Maîtrise de la position des 5 doigts dans les tonalités courantes (do, sol ré, fa majeur).
- Maîtrise de déplacements simples au sein d'un même morceau pour utiliser un maximum de clavier.
- Jeu à 4 mains avec un élève, avec le professeur ou avec un instrumentiste d'une autre discipline pour développer l'écoute, la stabilité rythmique, l'ensemble des départs et des respirations.

2. Filières de formation et de qualification

Tout au long de ces années, l'objectif principal visera à

- la constitution d'un large répertoire
- l'approfondissement de certains répertoires plus spécifiques (projets annuels)
- l'acquisition progressive d'une technique solide
- la connaissance progressive des différents styles
- la compréhension du langage musical
- l'autonomie dans l'apprentissage
- le développement de la confiance en soi qui permettra à l'élève de s'exprimer en public avec aisance et sans trop de stress.
- La notion de plaisir du jeu instrumental : il est primordial de cultiver le bien-être avec l'instrument, l'émerveillement devant ce que l'on entend, de se sentir récompensé après de nombreux efforts.

Pour tout niveau, il est important de choisir un répertoire adapté aux capacités techniques de chaque élève pour qu'il puisse jouer les pièces dans le bon tempo, dépasser les problèmes techniques pour jouer avec expression, caractère et respecter ainsi le style de chaque morceau.

3. Filière de transition

Le travail sera plus approfondi, à tous niveaux.

L'élève devra acquérir une technique plus solide, une vitesse plus développée.

Il démontrera de réelles aptitudes dans l'autonomie et l'organisation de son travail, y consacra plus de temps, lui permettant d'envisager des études musicales dans un établissement d'enseignement supérieur.

Filière de Formation – Année 1 à 3 et FM Ad 1 et 2

1. Maîtrise gestuelle et technique

Acquérir une posture générale, des attitudes corporelles, une position et une utilisation des mains et des doigts en adéquation avec l'instrument et son jeu.

- Après avoir expérimenté divers petits jeux et exercices répartis sur toute l'étendue du clavier, l'élève va adopter une position centrale qui lui permettra d'utiliser l'entièreté de celui-ci.
- Le professeur veillera à ce que l'élève acquière une position corporelle souple, sans crispations. L'image de la « *main morte* » employée chez J-P Rameau aidera l'élève à adopter une main haute, détendue, indispensable pour jouer sur le bout des doigts avec légèreté.

Intégrer mentalement une représentation spatiale du clavier.

- Par des petits jeux d'imitation du grave à l'aigu sur les touches blanches et noires, l'élève retrouvera rapidement des positions simples par rapport à des notes de référence.
- Il mémorisera avec les doigts les positions, les écarts, les déplacements latéraux... par empreintes, en regardant et sans regarder le clavier.
- Il recherchera un équilibre corporel dans une économie de gestes, indispensable au jeu du clavecin.

Respecter avec précision et /ou interpréter avec discernement les paramètres de justesse, de rythme, d'articulation et de synchronisation dans son jeu instrumental.

- Voir objectifs en filière préparatoire.
- Le répertoire pour clavecin étant directement lié à la danse, un travail corporel sera réalisé pour ressentir les temps forts, les mesures binaires ou ternaires. Ce travail se fera en marchant dans l'espace ou en structurant les pieds en binaire ou ternaire, avec des sauts sur les temps forts...
- Toute difficulté rythmique sera travaillée corporellement, en la frappant dans les mains, en la traduisant vocalement sur un texte adéquat et en la superposant sur une pulsation stable. Ce travail se fera avec les élèves en semi- collectif.
- Le répertoire pour clavecin étant intimement lié au discours, une attention particulière sera donnée à l'articulation du texte musical.

Maîtriser la conduite de plusieurs voix dans son jeu instrumental

- Coordination des mains. Le professeur proposera des exercices en fonction des difficultés travaillées (gammes, passages de pouce, arpèges,...). Ces exercices seront systématiquement transposés.
- Indépendance des mains pour pouvoir faire des articulations différentes aux deux mains. L'élève travaillera chaque voix séparément en étant attentif à l'articulation de certains appuis, cadences... avant de les superposer. Il chantera une voix inférieure tout en jouant la voix supérieure est un exercice qui permet la prise de conscience de chaque.

Elaborer et mettre en œuvre un plan de travail efficace

- Le professeur donnera une méthode de travail à l'élève. Toutes les pièces auront été travaillées avec lui plusieurs fois en expliquant le pourquoi de chaque étape, en décomposant les difficultés, et en étant conscient des mécanismes mis en jeu.
- Importance du travail lent et conscient.
- Le professeur récapitulera les différentes remarques à la fin du cours et donnera des consignes claires à l'élève quant à son travail hebdomadaire.

Déterminer ses doigtés en fonction de critères objectifs, historiques, expressifs et / ou personnels.

- Le professeur proposera un doigté simple et logique qui aidera l'élève dans sa future autonomie.
- Pour résoudre des difficultés propres à l'instrument (articulations difficiles), le professeur proposera un doigté adapté (doigté ancien) qui rendra la réalisation beaucoup plus simple sur un plan technique.

2. Ecoute critique

Acquérir et développer un sens critique et autocritique comme vecteurs importants de son autonomie.

- Les cours sont réalisés en semi collectif avec deux ou trois élèves autour du clavecin. Chacun de ceux-ci écoute attentivement son partenaire et est invité à formuler ses remarques et à émettre un jugement sur la qualité de l'interprétation. L'autocritique sera aussi employée comme vecteur d'évolution.

Reproduire d'oreille des éléments musicaux divers à différentes hauteurs.

- L'élève retrouvera d'oreille diverses mélodies issues du répertoire populaire, il les transposera dans diverses tonalités.
- Il recherchera les accords harmoniques simples (tonique- dominante) qui pourront soutenir son chant et il superposera au clavier cette nouvelle ligne de basse avec sa mélodie.
- L'élève reconnaîtra à l'audition des formes musicales simples (ABA, couplets- refrain...)

Expérimenter progressivement les ressources sonores de l'instrument en relation avec leurs potentialités expressives.

- L'élève jouera sur les oppositions de caractère, le contraste des modes majeur et mineur, la variété dans la longueur des sons.
- L'élève réalisera des ornements simples (pincés, tremblements, ports de voix)

S'intégrer consciemment dans un jeu collectif, y compris éventuellement avec des élèves d'autres disciplines et / ou d'autres domaines.

- L'élève jouera soit à 4 mains avec un autre élève de la classe, soit avec un instrumentiste qui a d'autres exigences (souffle, coups d'archet,...). Cette pratique du jeu d'ensemble va développer l'écoute, la précision, la nécessité de continuer, de rester dans le discours, l'enrichissement au contact d'autres musiciens.
- Le répertoire travaillé sera puisé dans le répertoire populaire, traditionnel et petites pièces de caractère.

3. Constitution d'un répertoire

Constituer progressivement et entretenir un répertoire de pièces de tous genres et styles adaptées à ses possibilités, en ce compris d'éventuelles compositions personnelles.

- L'élève abordera des pièces issues du répertoire populaire, traditionnel, ainsi que des pièces issues du répertoire de danses comme Bach (cahier d'Anna Magdalena), Corrette, Graupner, Krieger, Mozart, Purcell.

4. Lecture et déchiffrage

Acquérir et développer des réflexes de lecture

- Chaque semaine, le professeur proposera un exercice de lecture simple (2 mains ou mains séparées jouées par deux élèves)

5. Connaissance formelle et stylistique

Comprendre et repérer les éléments du discours musical, notamment : thèmes, phrases, cellules, formes musicales,....

- Le professeur donnera progressivement des outils de compréhension du discours musical et s'assurera que l'élève les a assimilés en analysant d'autres pièces (phrasé, phrases ouvertes ou fermées, appuis principaux, principales cadences, formes simples ABA ou couplets- refrain...)
- L'élève sera capable de reconnaître les tonalités simples (jusque deux altérations).

Situer les œuvres abordées / jouées dans leur contexte historique et esthétique

- Le répertoire pour clavecin se situant essentiellement au 17^e et 18^e siècle, il est important pour les élèves d'avoir quelques notions d'histoire.
- L'élève fera de petites recherches sur un compositeur (époque, pays, quelques œuvres connues...) ou sur une danse (caractéristiques) liés à son répertoire, et les présentera au groupe.

6. Démarches créatives

Démontrer une application créative de ses connaissances par des réalisations musicales, personnelles et originales, au départ d'éléments préalablement définis : inventés par lui, préexistants ou imposés.

- La créativité de chacun sera stimulée et encouragée par une invitation à varier un morceau travaillé, à composer une variation sur un morceau de forme thème et variation.

7. Gestion de l'instrument

Assurer la sauvegarde et l'entretien courant de l'instrument

- L'élève, ayant rarement un clavecin à domicile, viendra travailler sur le clavecin de l'Académie.
- Il sera délicat pour ouvrir le couvercle qu'il refermera après usage, il veillera à la bonne marche de l'humidificateur et refermera les stores protecteurs après chaque passage dans le local.

Evaluations (F1 à F3)

Tout au long de ces trois premières années de formation, le rythme propre de chacun sera respecté.

Une évaluation continue basée sur l'encouragement sera appliquée à tous les points décrits ci-dessus et ce, chaque semaine.

Un bulletin individuel reprenant l'évolution et les progrès de l'élève sera remis chaque trimestre aux parents de celui-ci.

Deux fois par année scolaire, chaque élève est invité à présenter une partie de son répertoire lors d'une audition publique (cotation selon le projet d'établissement).

Ces auditions pourront se dérouler en collaboration avec d'autres classes d'instruments ou d'autres disciplines.

Socles de compétence (fin F3)

Relativement aux objectifs énumérés ci- dessus, au terme de la troisième année de Formation, l'élève démontre par l'utilisation des acquis sa capacité à / de :

1. Intelligence musicale :

Capacité de perception de la cohérence musicale.

- Analyser sommairement une pièce musicale issue du répertoire qu'il a travaillé durant ces trois premières années, et en retrouver la forme, déterminer la structure mélodique (phrases ouvertes, fermées), indiquer et justifier la tonalité du morceau (cadence).

2. Maîtrise technique

Capacité à dominer la réalisation neuro- motrice des éléments techniques propres au jeu instrumental.

- Présenter deux œuvres musicales de style différent issues du répertoire travaillé pendant ces années de formation et démontrer qu'il est possible de les interpréter dans un tempo stable et approprié à l'œuvre, et ce sans accidents digitaux majeurs (stabilité et égalité dans les traits en double croche, gestion des deux mains,...)

3. Autonomie

Capacité de l'élève à découvrir seul un répertoire musical de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre.

- Préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois semaines, une pièce facile choisie dans son recueil par l'élève ou par le professeur.

4. Créativité

Capacité de l'élève à se servir d'un langage musical connu de lui et imaginé par lui.

- Interpréter en public et de mémoire une de ses compositions personnelles.

La réussite des socles de compétence donne de plein droit la poursuite des années de formation suivantes. L'échec de ceux- ci n'est pas sanctionné, mais une réorientation peut être envisagée afin de garder un niveau minimum et éviter l'égarement de certains élèves.

Filière de Formation – Année 4 et 5 et FM Ad 3 et 4

1. Maîtrise gestuelle et technique

Acquérir une posture générale, des attitudes corporelles, une position et une utilisation des mains et des doigts en adéquation avec l'instrument et son jeu.

- A ce stade, une position naturelle et détendue est sensée être acquise. Pour les élèves qui n'ont pas encore atteint ce stade, le professeur apportera les corrections voulues à la position de l'élève en poursuivant les exercices qui lui permettront d'acquérir la souplesse nécessaire.
- L'élève devra suivre deux axes complémentaires : la précision, l'impulsion, l'énergie grâce à un positionnement correct de la main et des doigts et la souplesse, la légèreté grâce à une détente corporelle.

Respecter avec précision et / ou interpréter avec discernement les paramètres de justesse, de rythme, d'articulation et de synchronisation dans son jeu instrumental.

- Les partitions de clavecin étant vierges de toute indication de rythme, articulation, ..., l'élève développera des réflexes généraux d'interprétation, telles que l'articulation avant un premier temps fort, le chant d'une ligne mélodique conjointe plus liée, et d'une ligne disjointe plus détachée... tout en sachant que les exceptions confirment bien les règles.

Maîtriser la conduite de plusieurs voix dans son jeu instrumental.

- Le travail effectué dans les trois premières années se poursuivra.
- Le travail de polyphonie se limitera à deux voix.
- L'élève chantera une voix inférieure tout en jouant la voix supérieure.

Elaborer et mettre en œuvre un plan de travail efficace.

- Poursuite du travail effectué durant les trois premières années.
- L'élève apprendra à cerner, à définir une difficulté, un problème et le débarrasser de ce qui l'encombre.

Déterminer ses doigtés en fonction de critères objectifs, historiques, expressifs et / ou personnels.

- L'élève développera ses doigtés pour se déplacer sur tout le clavier, croiser les mains...
- Il utilisera des doigtés anciens qui vont dans le sens de l'articulation (ex : petites gammes sans passage de pouce).

Accorder son instrument.

- L'élève apprendra progressivement à accorder une octave juste.

2. Ecoute critique

Acquérir et développer un sens critique et autocritique comme vecteurs importants d'autonomie.

- Les cours seront toujours semi- collectifs. Chaque élève présent sera toujours invité à formuler un avis critique et respectueux sur la qualité de la réalisation, l'interprétation et le respect du texte.
- L'interprète sera lui aussi son propre auto- critique.
- Si l'élève éprouve certaines difficultés pour réaliser des articulations claires, il travaillera par imitation avec le professeur, en réagissant à ce qu'il entend et non pas à ce qu'il comprend de façon intellectuelle, en comparant sa version avec celle du professeur.

Expérimenter progressivement les ressources sonores de l'instrument en relation avec leurs potentialités expressives.

- L'élève réalisera les ornements d'un morceau et veillera à ce qu'ils soient réalisés sur le temps.
- L'élève sera attentif aux différentes articulations d'un morceau.
- L'élève adaptera son toucher selon le type de répertoire travaillé (jeu coulé, à l'italienne).

S'intégrer consciemment dans un jeu collectif, y compris éventuellement avec des élèves d'autres disciplines et / ou d'autres domaines.

- Poursuite du travail d'ensemble à 4 mains ou avec un instrumentiste d'une autre discipline.

3. Constitution d'un répertoire

Mener à bien la réalisation de pièces musicales de manière autonome.

- L'élève sera capable de coordonner une pièce facile aux deux mains après l'avoir doigtée, l'avoir articulée, y avoir ajouté l'ornementation principale ...de façon autonome. (voir socles de compétence).
- L'élève pourra déterminer, en lisant dans ses partitions, au moins quelques pièces qu'il désire travailler.
- L'élève pourra s'inventer des petits exercices techniques à partir des morceaux pour résoudre certaines difficultés.

Constituer progressivement et entretenir un répertoire de pièces de tous genres et styles adaptées à ses possibilités, en ce compris d'éventuelles compositions personnelles.

- L'élève abordera des pièces d'ordre plus techniques du niveau des 52 études de Bac-Ricci.
- Des pièces polyphoniques à 2 voix (imitations, fuguettes, canons,...)
- Des pièces issues du répertoire de la danse (allemandes, gigue, bourrées, menuets...)
- Des petits préludes, des rondeaux...
- L'élève sera invité à retravailler et à entretenir des pièces de répertoire travaillées antérieurement. Ce « revenir en arrière » permettra à l'élève de maîtriser mieux d'anciens morceaux, de revoir certains points techniques de base.

4. Lecture et déchiffrage

Acquérir et développer des réflexes de lecture.

- Une lecture à vue facile sera réalisée en classe, en favorisant l'anticipation.

5. Connaissance formelle et stylistique

Comprendre et repérer les éléments du discours musical

- Voir filière formation 1 à 3
- L'élève sera capable de reconnaître les tonalités des morceaux, les modes,...
- L'élève développera des réflexes harmoniques en réalisant des accords simples (I- IV- V) et de petits accompagnements simples.
- L'élève abordera des styles et des époques différents, des danses de différents caractères, des formes simples.
- L'élève sera capable de retrouver les thèmes principaux.

6. démarches créatives

Démontrer une application créative de ses connaissances par des réalisations musicales, personnelles et originales, au départ d'éléments préalablement définis : inventés par lui, préexistants ou imposés.

- Voir filière formation 1 à 3
- L'élève pourra se servir de la technique de la diminution pour varier un thème, il pourra l'ornier, y ajouter une basse avec de simples accords.

7. Gestion de l'instrument

Comprendre et utiliser le vocabulaire usuel propre à l'instrument

- Le professeur donnera à l'élève un minimum de notions de facture propre à l'instrument, en veillant à toujours utiliser une terminologie correcte.

Assurer la sauvegarde et l'entretien courant de l'instrument.

- Voir filière formation 1 à 3

Evaluations (F4 et F5)

Tout au long de ces deux années de formation, le rythme propre de chacun sera respecté.

Une évaluation continue basée sur l'encouragement sera appliquée à tous les points décrits ci-dessus et ce, chaque semaine.

Un bulletin individuel reprenant l'évolution et les progrès de l'élève sera remis chaque trimestre aux parents de celui-ci.

Deux fois par année scolaire, chaque élève est invité à présenter une partie de son répertoire lors d'une audition publique (cotation selon le projet d'établissement).

Ces auditions pourront se dérouler en collaboration avec d'autres classes d'instruments ou d'autres disciplines.

Socles de compétences (fin F5)

Relativement aux objectifs énumérés ci- dessus, au terme de la cinquième année de Formation, l'élève démontre par l'utilisation de ses acquis sa capacité à / de :

1.Intelligence musicale :

Capacité de perception de la cohérence musicale

- Analyser sommairement une pièce musicale issue du répertoire, en retrouver la forme, déterminer la structure mélodique (phrases ouvertes, fermées), indiquer et justifier la tonalité du morceau et expliquer à l'aide des cadences parfaites les modulations les plus importantes.

2.Maîtrise technique

Capacité à dominer la réalisation neuro- motrice des éléments techniques propres au jeu instrumental.

- Présenter trois œuvres musicales de style différent (dont une polyphonie) issues du répertoire travaillé et démontrer qu'il lui est possible de les interpréter dans un tempo stable et approprié à l'œuvre, et ce sans accidents digitaux majeurs (stabilité , gestion des deux mains, gestion de la polyphonie...)

3.Autonomie

Capacité de l'élève à découvrir seul un répertoire musical de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre.

- Préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois semaines, une pièce facile choisie dans son recueil par l'élève ou par le professeur.

4 Créativité

Capacité de l'élève à se servir d'un langage musical connu de lui et imaginé par lui

- Interpréter en public et de mémoire une de ses compositions personnelles.

La réussite des socles de compétences est sanctionnée par un certificat et donne de plein droit l'accès en filière de qualification ou de transition. En cas d'échec, un redoublement est permis de façon à encourager l'élève vers une mise à niveau qui lui permettra d'affronter la filière de qualification sans difficultés.

Filière de Qualification – Années 1 à 3 et QAd. 1 et 2

Les objectifs décrits en filière de Formation seront poursuivis et approfondis en filière de Qualification.

1. Maîtrise gestuelle et technique

Acquérir une posture générale, des attitudes corporelles, une position et une utilisation des mains et des doigts en adéquation avec l'instrument et son jeu.

- *A ce stade, une bonne position de la main et du corps, souple et sans crispation est sensée être acquise. Si ce n'est pas le cas, le professeur invitera l'élève à réaliser des exercices de décontraction. Cette attitude souple et décontractée sera entretenue tout au long des années de qualification. Chaque fois que l'élève manifesterait des difficultés dans certains passages (octaves, passages de pouce, ornementation...) dues à de la crispation, des exercices spécifiques permettant la résolution des problèmes rencontrés seront appliqués.*

Se positionner dans l'espace par rapport au(x) partenaire(s) et / ou à l'(aux) auditeur(s).

- L'élève prendra conscience de l'emplacement idéal à trouver pour une bonne projection du son vers le public.
- Il sera attentif à trouver un bon équilibre sonore avec son ou ses partenaires (possibilité de fermer entièrement ou en partie le couvercle du clavecin), à rechercher le positionnement qui favorisera le maximum de contact visuel et sonore.

Intégrer mentalement une représentation spatiale du clavier.

- L'élève travaillera tous les changements de position, déplacements, croisement de mains.

Respecter avec précision et / ou interpréter avec discernement les paramètres de justesse, de rythme, d'articulation et de synchronisation dans son jeu instrumental.

- Le professeur proposera des exercices pour résoudre les difficultés rencontrées (travail rythmique spécifique, travail lent et conscient, travail avec métronome).
- Développer et affiner les points abordés dans la filière de formation (articulations plus claires, ornements sur les temps...)
- Le répertoire pour clavecin étant intimement lié au discours, une attention particulière sera donnée à l'articulation du texte musical.

Maîtriser la conduite de plusieurs voix dans son jeu instrumental.

- Le professeur poursuivra le travail de polyphonie à 2 voix abordé dans la filière de formation avec des œuvres plus diversifiées.
- Introduction d'une polyphonie à 3 voix.
- L'élève prendra conscience d'une polyphonie parfois sous-entendue dans certains motifs d'écriture (ex. motifs avec pédale...)
- Chaque voix sera isolée, jouée et travaillée individuellement. L'élève jouera une voix tout en chantant la seconde, pour finir par les synchroniser aux deux mains en gardant la conscience de chaque voix.

Elaborer et mettre en œuvre un plan de travail efficace.

- L'élève dans son travail devra aller à l'essentiel pour résoudre les difficultés rencontrées. Il décomposera la difficulté et la débarrassera de ce qui l'encombre (le professeur sera toujours disponible pour lui proposer des pistes de travail, mais l'élève devra lui-même chercher des exercices efficaces pour les difficultés rencontrées).

Déterminer ses doigtés en fonction de critères objectifs, historiques, expressifs et / ou personnels.

- L'élève proposera un doigté adéquat et logique, notifié sur la partition uniquement quand il est nécessaire (pas sur toutes les notes !).
- Le professeur vérifiera le doigté proposé, fera d'éventuelles corrections tout en expliquant le pourquoi.
- L'élève utilisera les doigtés anciens nécessaires aux besoins. Ils seront toujours au service de la musique et devront être une « aide » à la réalisation du morceau.

Accorder son instrument.

- L'apprentissage de l'accord se réalisera de façon progressive.
- Après les octaves justes, l'élève apprendra à accorder une quinte juste.
- Il prendra éventuellement conscience du fonctionnement du cycle des quintes pour pouvoir réaliser une future partition d'accord.

2. Ecoute critique

Acquérir et développer un sens critique et autocritique comme vecteurs importants de son autonomie.

- Comme pour les années précédentes, les élèves présents au cours réagiront sur la qualité de l'interprétation et le respect du texte.
- L'élève lui-même développera une auto-critique plus précise sur les différents paramètres de son jeu.

Expérimenter progressivement les ressources sonores de l'instrument en relation avec leurs potentialités expressives.

- L'élève apprendra à « pédaliser » des motifs ou des arpèges harmoniques pour les faire sonner plus longuement et mettre en valeur ainsi l'harmonie du morceau.
- L'élève apprendra à arpéger certains accords pour en renforcer l'attaque ou vice versa pour l'atténuer.
- L'élève travaillera par imitation avec le professeur en réagissant à ce qu'il entend et non pas à ce qu'il comprend de façon intellectuelle.

S'intégrer consciemment dans un jeu collectif, y compris éventuellement avec des élèves d'autres disciplines et / ou d'autres domaines

- Poursuite du travail à 4 mains ou avec un instrumentiste d'une autre discipline avec des œuvres de plus grande envergure.

3. Constitution d'un répertoire

Mener à bien la réalisation de pièces musicales de manière autonome.

- Régulièrement, l'élève travaillera seul une œuvre courte et d'une difficulté inférieure au niveau habituel des œuvres de son répertoire.

Constituer progressivement et entretenir un répertoire de pièces de tous genres et styles adaptées à ses possibilités, en ce compris d'éventuelles compositions personnelles.

- L'élève abordera des pièces de plus grande envergure, de par leur durée, leurs difficultés techniques, leur style...
- Il abordera des pièces de périodes différentes : renaissance, XVII^e siècle, XVIII^e siècle, pré-classique et X^e siècle.
- Il abordera des pièces de styles différents issues de la musique anglaise, italienne, allemande et française.

- L'élève reprendra des pièces déjà travaillées pour lui permettre d'être plus à l'aise et de se constituer un répertoire régulièrement entretenu.

4. Lecture et déchiffrage

Acquérir et développer des réflexes de lecture à vue.

- De façon régulière, une lecture à vue d'un niveau inférieur sera réalisée en classe.
- La lecture analytique rapide et anticipative sera favorisée.

Développer des réflexes de réalisation de basse continue.

- Les premières notions de basse continue, les règles principales seront abordées.
- L'élève appliquera ces règles dans des morceaux faciles.
- Les harmonies utilisées seront les accords parfaits et les accords de sixte.
- Le professeur insistera sur les différentes cadences rencontrées.
- L'élève appliquera ces règles de base en réalisant un continuo simple qu'il jouera avec un partenaire d'une autre discipline (par ex. flûte à bec), travail supervisé par le professeur.

Mettre en œuvre des stratégies de déchiffrage.

- Le professeur donnera les outils qui permettront à l'élève de déchiffrer et de dégager les éléments essentiels à la mise en place d'un morceau de manière autonome (métrique, tonalités, rythmes, phrasés...)

5. Connaissance formelle et stylistique

Comprendre et repérer les éléments du discours musical, notamment thèmes, phrases, formes...

- Le professeur complètera et élargira les notions vues en filière de formation.
- L'élève abordera des formes musicales plus complexes, une ornementation qui suit les styles et les époques, les différentes formes d'écriture (contrepoint, harmonie,...)

Situer les œuvres abordées / jouées dans leur contexte historique et esthétique.

Aborder les traités anciens

Aborder la notion de tempéraments.

- L'élève se documentera sur les œuvres qu'il travaille.
- Le professeur l'encouragera à se procurer à la médiathèque d'autres œuvres de compositeurs travaillés.

6. Démarches créatives

Démontrer une application créative de ses connaissances par des réalisations musicales, personnelles et originales, au départ d'éléments préalablement définis : inventés par lui, préexistants ou imposés.

- Prolonger les mêmes points que la filière de formation.
- L'élève s'essaiera à composer sur une basse donnée (ground, chaconne, passamezzo..)

Démontrer une application créative de sa connaissance de basse continue par des réalisations musicales stylistiquement cohérentes.

- L'élève réalisera un continuo facile, avec inventivité et souplesse qui renforcera le style, l'expression, le caractère de la voix supérieure.

7. Gestion de l'instrument

Comprendre et utiliser le vocabulaire usuel propre à l'instrument

- Le professeur utilisera une terminologie correcte.

Assurer la sauvegarde et l'entretien courant de l'instrument.

- Le professeur donnera à l'élève quelques conseils pratiques pour résoudre de petits problèmes de facture sans gravité.

Evaluations (Q1 à 3)

Tout au long de ses trois années de qualification, le rythme propre de chacun sera respecté. Une évaluation continue basée sur l'encouragement sera appliquée à tous les points décrits ci-dessus et ce, chaque semaine.

Un bulletin individuel reprenant l'évolution et les progrès de l'élève sera remis chaque trimestre aux parents de celui-ci.

Deux fois par année scolaire, chaque élève est invité à présenter une partie de son répertoire lors d'une audition publique (cotation selon le projet d'établissement).

Ces auditions pourront se dérouler en collaboration avec d'autres classes ou d'autres disciplines.

Socles de compétences (fin O3)

Relativement aux objectifs énumérés ci- dessus, au terme de la troisième année de qualification, l'élève démontre par l'utilisation de ses acquis sa capacité à / de :

1. Intelligence musicale

Capacité de perception de la cohérence musicale

- Analyser sommairement une pièce musicale issue du répertoire, en retrouver la forme, déterminer la structure mélodique, indiquer et justifier la tonalité du morceau et expliquer à l'aide des cadences parfaites les modulations les plus importantes.

2. Maîtrise technique

Capacité à dominer la réalisation neuro- motrice des éléments techniques propres au jeu instrumental.

- Présenter deux œuvres musicales de style différent (dont une polyphonie) issues du répertoire travaillé et démontrer qu'il lui est possible de les interpréter dans un tempo stable et approprié à l'œuvre, et ce sans accidents digitaux majeurs (stabilité, gestion des deux mains, gestion de la polyphonie...), dans le style et l'esthétique de l'œuvre.
- Présenter une pièce de continuo avec un instrumentiste d'une autre discipline.

3. Autonomie

Capacité de l'élève à découvrir seul un répertoire musical de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre.

- Préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois semaines, une pièce facile choisie dans son recueil par l'élève ou par le professeur.

4. Créativité

Capacité de l'élève à se servir d'un langage musical connu de lui et imaginé par lui.

- Interpréter en public et de mémoire une de ses compositions personnelles.

Filière de Qualification – Années 4 à 5 et QAd 3 et 4

1. Maîtrise gestuelle et technique

Acquérir une posture générale, des attitudes corporelles, une position et une utilisation des mains et des doigts en adéquation avec l'instrument et son jeu.

- A ce stade, une bonne position de la main et du corps, souple et sans crispation est sensée être acquise. Si ce n'est pas le cas, le professeur invitera l'élève à réaliser des exercices de décontraction. Cette attitude souple et décontractée sera entretenue tout au long des années de qualification. Chaque fois que l'élève manifestera des difficultés dans certains passages (octaves, passages de pouce, ornementation...) dues à de la crispation, des exercices spécifiques permettant la résolution des problèmes rencontrés seront appliqués.

Se positionner dans l'espace par rapport au(x) partenaire(s) et / ou à l'(aux) auditeur(s).

- L'élève prendra conscience de l'emplacement idéal à trouver pour une bonne projection du son vers le public.
- Il sera attentif à trouver un bon équilibre sonore avec son ou ses partenaires (possibilité de fermer entièrement ou en partie le couvercle du clavecin), à rechercher le positionnement qui favorisera le maximum de contact visuel et sonore.

Intégrer mentalement une représentation spatiale du clavier.

- Les changements de position, déplacements, croisements de mains seront travaillés par empreintes pour une bonne mémorisation des mouvements minimum à réaliser.

Respecter avec précision et / ou interpréter avec discernement les paramètres de justesse, de rythme, d'articulation et de synchronisation dans son jeu instrumental.

- De nouvelles notions d'interprétation (ex : notes inégales en musique française, écriture libre de préludes non mesurés...) pourront être abordées selon le répertoire.

Maîtriser la conduite de plusieurs voix dans son jeu instrumental.

- L'élève abordera la polyphonie à 3 voix, chez Bach comme dans un répertoire plus ancien (canzon...)
- Chaque voix sera isolée, jouée et travaillée individuellement. L'élève jouera une voix tout en chantant la seconde, pour finir par les synchroniser aux deux mains en gardant la conscience de chaque voix.
- L'élève prendra conscience d'une polyphonie parfois sous-entendue dans certains motifs d'écriture (ex. motifs avec pédale...)

Elaborer et mettre en œuvre un plan de travail efficace.

- L'élève devra acquérir une efficacité dans son travail à domicile. Pour cela, il sera guidé par son professeur pour cibler et résoudre les difficultés rencontrées avec des exercices appropriés.
- Il s'aidera du métronome pour prendre conscience des changements de tempos éventuels.
- Il travaillera sur la concentration nécessaire pour aborder des pièces plus longues et plus denses.
- Il jouera aussi son répertoire « pour son plaisir ».

Déterminer ses doigtés en fonction de critères objectifs, historiques, expressifs et / ou personnels.

- L'élève proposera un doigté adéquat et logique, notifié sur la partition uniquement quand il est nécessaire.
- Le professeur vérifiera le doigté proposé, fera d'éventuelles corrections tout en expliquant le pourquoi.
- L'élève utilisera les doigtés anciens nécessaires aux besoins. Ils seront toujours au service de la musique et devront être une « aide » à la réalisation du morceau.

Accorder son instrument.

- Le professeur abordera la notion de tempérament ancien.
- L'élève apprendra aussi à se servir d'un accordeur électronique pour réaliser un accord.

2. Ecoute critique

Acquérir et développer un sens critique et autocritique comme vecteurs importants de son autonomie.

- Le professeur invitera tous les élèves présents en classe ou à un concert à participer de manière active à une critique ou autocritique constructive sur la qualité des réalisations et des interprétations.

Expérimenter progressivement les ressources sonores de l'instrument en relation avec leurs potentialités expressives.

- L'élève apprendra à « pédaliser » des motifs ou des arpèges harmoniques pour les faire sonner plus longuement et mettre en valeur ainsi l'harmonie du morceau.
- L'élève apprendra à arpéger certains accords pour en renforcer l'attaque ou vice versa pour l'atténuer.
- L'élève travaillera par imitation avec le professeur en réagissant à ce qu'il entend et non pas à ce qu'il comprend de façon intellectuelle.
- La notion d'expressivité sera de plus en plus développée.
- Le clavecin ne pouvant pas faire de nuances, l'élève développera son imagination, une image intérieure, un affect, de ce qu'il veut réaliser avec les doigts.

S'intégrer consciemment dans un jeu collectif, y compris éventuellement avec des élèves d'autres disciplines et / ou d'autres domaines

- ***Poursuite du travail à 4 mains ou avec un instrumentiste d'une autre discipline avec des œuvres de plus grande envergure.***

3. Constitution d'un répertoire

Mener à bien la réalisation de pièces musicales de manière autonome.

- ***Régulièrement, l'élève travaillera seul une œuvre courte et d'une difficulté inférieure au niveau habituel des œuvres de son répertoire***

Constituer progressivement et entretenir un répertoire de pièces de tous genres et styles adaptées à ses possibilités, en ce compris d'éventuelles compositions personnelles.

- L'élève continuera d'aborder des pièces de plus grande envergure, de styles différents, de pays et d'esthétique différents.
- L'élève abordera des pièces « de concert » qui pourront être de différents niveaux techniques suivant les capacités de chacun, mais qui seront maîtrisées pour en respecter le discours musical, le caractère et l'expressivité.

4. Lecture et déchiffrage

Acquérir et développer des réflexes de lecture à vue.

- De façon régulière, une lecture à vue d'un niveau inférieur sera réalisée en classe.
- La lecture analytique rapide et anticipative sera favorisée.

Développer des réflexes de réalisation de basse continue.

- Les différentes notions harmoniques seront abordées (accords parfaits, sixtes, quelques accords de septièmes souvent rencontrés).
- Le professeur insistera sur la façon de mettre en évidence le ou les dessus (les arpèges, les attaques...)
- L'élève réalisera un continuo simple qu'il jouera avec un partenaire d'une autre discipline (par ex. flûte à bec), travail supervisé par le professeur.

Mettre en œuvre des stratégies de déchiffrage.

- Le professeur donnera les outils qui permettront à l'élève de déchiffrer et de dégager les éléments essentiels à la mise en place d'un morceau de manière autonome (métrique, tonalités, rythmes, phrasés...)

5. Connaissance formelle et stylistique

Comprendre et repérer les éléments du discours musical, notamment thèmes, phrases, formes...

- Même travail que pour les années précédentes, mais sur tous types de morceaux travaillés (récitatifs, fugues, sonates bi-thématiques...)

Situer les œuvres abordées / jouées dans leur contexte historique et esthétique.

Aborder les traités anciens

Aborder la notion de tempéraments.

- ***L'élève se documentera sur les œuvres qu'il travaille.***
- ***Le professeur l'encouragera à se procurer à la médiathèque d'autres œuvres de compositeurs travaillés.***
- ***L'élève pourra écouter et comparer différentes interprétations d'une même œuvre.***
- ***L'élève prendra connaissance de différents traités ou préfaces anciens pour mieux comprendre les lignes de son interprétation.***
- ***L'élève prendra connaissance des différents tempéraments d'accords.***

6. Démarches créatives

Démontrer une application créative de ses connaissances par des réalisations musicales, personnelles et originales, au départ d'éléments préalablement définis : inventés par lui, préexistants ou imposés.

- La créativité de chacun sera stimulée et encouragée par une invitation à varier un thème, à composer sur une basse donnée, ou à composer une pièce libre (ex : prélude non mesuré).

Démontrer une application créative de sa connaissance de basse continue par des réalisations musicales stylistiquement cohérentes.

- L'élève réalisera un continuo avec inventivité et souplesse qui renforcera le style, l'expression, le caractère de la voix supérieure.

7. Gestion de l'instrument

Comprendre et utiliser le vocabulaire usuel propre à l'instrument

- Le professeur utilisera une terminologie correcte et invitera l'élève à en faire de même.

Assurer la sauvegarde et l'entretien courant de l'instrument.

- Le professeur donnera à l'élève quelques conseils pratiques pour résoudre de petits problèmes de facture sans gravité.
- Eventuellement, le professeur montrera à l'élève comment changer un bec cassé.

Evaluations (O4 et O5)

Tout au long de la filière de qualification, le rythme propre de chacun sera respecté. Une évaluation continue basée sur l'encouragement sera appliquée à tous les points décrits ci-dessus et ce, chaque semaine.

Un bulletin individuel reprenant l'évolution et les progrès de l'élève sera remis chaque trimestre aux parents de celui-ci.

Deux fois par année scolaire, chaque élève est invité à présenter une partie de son répertoire lors d'une audition publique (cotation selon le projet d'établissement).

Ces auditions pourront se dérouler en collaboration avec d'autres classes ou d'autres disciplines.

Socles de compétences (Fin O5)

Relativement aux objectifs énumérés ci- dessus, au terme de la cinquième année de qualification, l'élève démontre par l'utilisation de ses acquis sa capacité à / de :

1. Intelligence musicale

Capacité de perception de la cohérence musicale

- Analyser sommairement une pièce musicale issue du répertoire, en retrouver la forme, déterminer la structure mélodique, indiquer et justifier la tonalité du morceau et situer les éventuelles modulations importantes.
- Situer historiquement et stylistiquement les œuvres présentées.
- Parler succinctement de la vie du compositeur des œuvres présentées.

2. Maîtrise technique

Capacité à dominer la réalisation neuro- motrice des éléments techniques propres au jeu instrumental.

- Présenter trois œuvres musicales de style différent (dont une polyphonie) issues du répertoire travaillé et démontrer qu'il lui est possible de les interpréter dans un tempo stable et approprié à l'œuvre, et ce sans accidents digitaux majeurs (stabilité, gestion des deux mains, gestion de la polyphonie...)
- Présenter un continuo avec un instrumentiste d'une autre discipline.

3. Autonomie

Capacité de l'élève à découvrir seul un répertoire musical de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre.

- Préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois semaines, une pièce choisie par l'équipe pédagogique.

4. Créativité

Capacité de l'élève à se servir d'un langage musical connu de lui et imaginé par lui.

- Interpréter en public et de mémoire une de ses compositions personnelles.

La réussite des socles de compétences donne droit à un certificat de fin d'étude. En cas d'échec, le conseil des études émettra un avis sur l'opportunité d'accorder une année supplémentaire pour permettre à l'élève de terminer son cycle à l'Académie et ainsi obtenir un certificat de fin d'étude.

Filière de Transition année de 1 à 5

1. Maîtrise gestuelle et technique

Acquérir une posture générale, des attitudes corporelles, une position et une utilisation des mains et des doigts en adéquation avec l'instrument et son jeu.

- Tout au long des années de transition, le professeur veillera à l'acquisition et à l'entretien d'une attitude corporelle souple et détendue (épaules, bras, poignets...) et d'une position de mains permettant à la fois souplesse, détente et précision, vivacité, impulsion, énergie.
- Toute difficulté rencontrée par l'élève sur ce point devra faire l'objet d'une attention particulière de la part du professeur qui conseillera des exercices spécifiques permettant la résolution de ces problèmes d'une manière efficace et durable.

Se positionner dans l'espace par rapport au(x) partenaire(s) et / ou à l'(aux) auditeur(s).

- L'élève prendra conscience de l'emplacement idéal à trouver pour une bonne projection du son vers le public.
- Il sera attentif à trouver un bon équilibre sonore avec son ou ses partenaires (possibilité de fermer entièrement ou en partie le couvercle du clavecin), à rechercher le positionnement qui favorisera le maximum de contact visuel et sonore.

Intégrer mentalement une représentation spatiale du clavier.

- Les changements de position, déplacements, croisements de mains seront travaillés par empreintes pour une bonne mémorisation des mouvements minimum à réaliser.

Respecter avec précision et / ou interpréter avec discernement les paramètres de justesse, de rythme, d'articulation et de synchronisation dans son jeu instrumental.

- Le professeur veillera à dispenser des explications sur toutes les notions d'interprétation, les articulations, les ornements...
- Il s'assurera de la bonne compréhension et du respect de celles-ci par l'élève.
- Une initiation au répertoire contemporain avec son propre langage peut être envisagée.

Maîtriser la conduite de plusieurs voix dans son jeu instrumental.

- Le travail de la polyphonie se poursuit avec l'apprentissage des inventions à 3 voix de Bach, par des extraits de suites françaises, suites anglaises, partitas ou d'autres œuvres polyphoniques du 17^e et 18^{ème} siècles pour s'orienter progressivement et méthodiquement vers l'apprentissage des Préludes et Fugues de Bach.
- Divers exercices permettant la compréhension, la conduite des différentes voix, l'analyse seront adaptés en fonction des possibilités techniques de l'élève et de la difficulté du répertoire abordé.

Elaborer et mettre en œuvre un plan de travail efficace.

- Le professeur veillera à mettre au point avec l'élève un plan de travail lui permettant d'être progressivement plus efficace dans la gestion d'œuvres longues. Il s'assurera de la réalisation d'exercices qui conduiront l'élève vers une maîtrise technique de plus en plus virtuose.

Déterminer ses doigtés en fonction de critères objectifs, historiques, expressifs et / ou personnels.

- Le travail entamé les années précédentes se poursuit de façon à amener l'élève à être capable de choisir ses doigtés de manière autonome.
- Discussion et recherche d'exemples seront employés comme méthode d'apprentissage ayant toujours comme objectif de jouer sans crispation, de respecter les articulations...
- Le professeur vérifiera toujours si la solution trouvée par l'élève est applicable et efficace.

Accorder son instrument.

- A ce stade, l'élève doit pouvoir réaliser une partition d'accord et la reporter sur l'intégralité du clavier.
- Le professeur abordera la notion de tempérament ancien. Quel tempérament pour jouer quelle musique ?
- L'élève apprendra aussi à se servir d'un accordeur électronique pour réaliser un accord.

2. Ecoute critique

Acquérir et développer un sens critique et autocritique comme vecteurs importants de son autonomie.

- Le professeur invitera tous les élèves présents en classe ou à un concert à participer de manière active à une critique ou autocritique constructive sur la qualité des réalisations et des interprétations.

Expérimenter progressivement les ressources sonores de l'instrument en relation avec leurs potentialités expressives.

- Les qualités d'expression de l'élève seront développées progressivement de manière à amener celui-ci à réaliser des interprétations où sa personnalité mettra en valeur l'œuvre interprétée, tout en respectant les notions d'interprétation et le style propre du répertoire travaillé.

S'intégrer consciemment dans un jeu collectif, y compris éventuellement avec des élèves d'autres disciplines et / ou d'autres domaines

- ***Poursuite du travail à 4 mains ou avec un instrumentiste d'une autre discipline avec des œuvres de plus grande envergure.***

3. Constitution d'un répertoire

Mener à bien la réalisation de pièces musicales de manière autonome.

- Régulièrement, le professeur invitera l'élève à choisir une pièce dans les livres qu'il possède.
- Il l'encouragera à élargir sa bibliothèque par l'achat de nouvelles partitions et à aller « fureter » dans les librairies musicales.

Constituer progressivement et entretenir un répertoire de pièces de tous genres et styles adaptées à ses possibilités, en ce compris d'éventuelles compositions personnelles.

- L'élève continuera d'aborder des pièces de plus grande envergure, de styles différents, de pays et d'esthétique différents.
- L'élève abordera des pièces « de concert » qui pourront être de différents niveaux techniques suivant les capacités de chacun, mais qui seront maîtrisées pour en respecter le discours musical, le caractère et l'expressivité.

4. Lecture et déchiffrage

Acquérir et développer des réflexes de lecture à vue.

- De façon régulière, une lecture à vue d'un niveau inférieur sera réalisée en classe.
- La lecture analytique rapide et anticipative sera favorisée

Développer des réflexes de réalisation de basse continue.

- Les différentes notions harmoniques seront abordées.
- Les notions d'harmonie aborderont les retards, figurations, hémioles...
- Le professeur insistera sur la façon de mettre en évidence le ou les dessus (les arpèges, les attaques...)
- L'élève réalisera plusieurs continuos qu'il jouera avec des partenaires d'une autre discipline (par ex. flûte à bec), travail supervisé par le professeur.

Mettre en œuvre des stratégies de déchiffrage.

- Le professeur donnera les outils qui permettront à l'élève de déchiffrer et de dégager les éléments essentiels à la mise en place d'un morceau de manière autonome (métrique, tonalités, rythmes, phrasés...)

5. Connaissance formelle et stylistique

Comprendre et repérer les éléments du discours musical, notamment thèmes, phrases, formes...

- De manière constante et évolutive, le professeur transmettra les outils de compréhension du discours musical. Il s'assurera que l'élève est capable de les utiliser pour réaliser une analyse sommaire de l'œuvre qu'il travaille (cellules, phrases, formes musicales, cadences, tonalités, modulations, termes musicaux...)
- Travail sur des formes plus élaborées (sonate bi- thématique, fugues...)

Situer les œuvres abordées / jouées dans leur contexte historique et esthétique.

Aborder les traités anciens

Aborder la notion de tempéraments.

- ***L'élève se documentera sur les œuvres qu'il travaille.***
- ***Le professeur l'encouragera à se procurer à la médiathèque d'autres œuvres de compositeurs travaillés.***
- ***L'élève pourra écouter et comparer différentes interprétations d'une même œuvre.***
- ***L'élève prendra connaissance de différents traités ou préfaces anciens pour mieux comprendre les lignes de son interprétation.***
- ***L'élève prendra connaissance des différents tempéraments d'accords.***

Réaliser des interprétations imaginatives et stylistiquement cohérentes, étayées par une recherche personnelle sur les plans historique et esthétique, prenant en compte les articulations, les modes d'attaque, la registration,...

- L'élève à ce stade devra s'investir dans son jeu, proposera une interprétation personnelle qui respectera toujours les principes d'interprétation de la musique ancienne.

6. Démarches créatives

Démontrer une application créative de ses connaissances par des réalisations musicales, personnelles et originales, au départ d'éléments préalablement définis : inventés par lui, préexistants ou imposés.

- La créativité de chacun sera stimulée et encouragée par une invitation à varier un thème, à composer sur une basse donnée, ou à composer une pièce libre (ex : prélude non mesuré).

Démontrer une application créative de sa connaissance de basse continue par des réalisations musicales stylistiquement cohérentes.

- L'élève réalisera un continuo avec inventivité et souplesse qui renforcera le style, l'expression, le caractère de la voix supérieure.

7. Gestion de l'instrument

Comprendre et utiliser le vocabulaire usuel propre à l'instrument

- Le professeur utilisera une terminologie correcte et invitera l'élève à en faire de même.

Assurer la sauvegarde et l'entretien courant de l'instrument.

- Le professeur donnera à l'élève quelques conseils pratiques pour résoudre de petits problèmes de facture sans gravité.
- Eventuellement, le professeur montrera à l'élève comment changer un bec cassé.

Evaluations

Tout au long de la filière de transition, le rythme propre de chacun sera respecté. Une évaluation continue basée sur l'encouragement sera appliquée à tous les points décrits ci-dessus et ce, chaque semaine.

Un bulletin individuel reprenant l'évolution et les progrès de l'élève sera remis chaque trimestre aux parents de celui-ci.

Deux fois par année scolaire, chaque élève est invité à présenter une partie de son répertoire lors d'une audition publique (cotation selon le projet d'établissement).

Ces auditions pourront se dérouler en collaboration avec d'autres classes ou d'autres disciplines.

Socles de compétences (Fin T3)

Relativement aux objectifs énumérés ci- dessus, au terme de la troisième année de transition, l'élève démontre par l'utilisation de ses acquis sa capacité à / de :

1. Intelligence musicale

Capacité de perception de la cohérence musicale

- Analyser sommairement une pièce musicale issue du répertoire, en retrouver la forme, déterminer la structure mélodique, indiquer et justifier la tonalité du morceau et expliquer à l'aide des cadences parfaites les modulations les plus importantes.
- Respecter scrupuleusement les phrasés, articulations.
- Réaliser correctement les ornements inhérents au morceau.
- Situer historiquement et stylistiquement les œuvres présentées.
- Parler succinctement de la vie du compositeur des œuvres présentées.

2. Maîtrise technique

Capacité à dominer la réalisation neuro- motrice des éléments techniques propres au jeu instrumental.

- Présenter trois œuvres musicales de style différent (dont une polyphonie et une pièce de musique française) issues du répertoire travaillé et démontrer qu'il lui est possible de les interpréter dans un tempo stable et approprié à l'œuvre, et ce sans accidents digitaux majeurs (stabilité, gestion des deux mains, gestion de la polyphonie...)
- Présenter un continuo avec un instrumentiste d'une autre discipline.

3. Autonomie

Capacité de l'élève à découvrir seul un répertoire musical de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre.

- Préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois semaines, une pièce choisie par l'équipe pédagogique.
- Réaliser une lecture à vue présentée lors d'une évaluation.

4. Créativité

Capacité de l'élève à se servir d'un langage musical connu de lui et imaginé par lui.

- Interpréter en public et de mémoire une de ses compositions personnelles.

La réussite des socles de compétences donne de plein droit à la poursuite des années suivantes en filière de transition. En cas d'échec, l'élève sera invité à représenter ceux-ci l'année suivante. Dans le cas d'un nouvel échec, le conseil des études émettra un avis sur l'opportunité de la poursuite des études en filière de transition ou d'une éventuelle réorientation de cet élève vers la filière de qualification.

Socles de compétences (Fin T5)

Relativement aux objectifs énumérés ci- dessus, au terme de la troisième année de qualification, l'élève démontre par l'utilisation de ses acquis sa capacité à / de :

1. Intelligence musicale

Capacité de perception de la cohérence musicale

- Analyser sommairement une pièce musicale issue du répertoire, en retrouver la forme, déterminer la structure mélodique, indiquer et justifier la tonalité du morceau et expliquer à l'aide des cadences parfaites les modulations les plus importantes.
- Démontrer une connaissance suffisante des 24 tonalités.
- Respecter scrupuleusement les phrasés, articulations.
- Réaliser correctement les ornements inhérents au morceau.
- Situer historiquement et stylistiquement les œuvres présentées.
- Parler succinctement de la vie du compositeur des œuvres présentées.

2. Maîtrise technique

Capacité à dominer la réalisation neuro- motrice des éléments techniques propres au jeu instrumental.

- Présenter quatre œuvres musicales de style différent (dont une polyphonie, une pièce de musique française et une pièce pré-classique) issues du répertoire travaillé et démontrer qu'il lui est possible de les interpréter dans un tempo stable et approprié à l'œuvre, et ce sans accidents digitaux majeurs (stabilité, gestion des deux mains, gestion de la polyphonie...)
- Présenter un continuo avec un instrumentiste d'une autre discipline.

3. Autonomie

Capacité de l'élève à découvrir seul un répertoire musical de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre.

- Préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois semaines, une pièce choisie par l'équipe pédagogique.
- Réaliser une lecture à vue présentée lors d'une évaluation.

4. Créativité

Capacité de l'élève à se servir d'un langage musical connu de lui et imaginé par lui.

- Interpréter en public et de mémoire une de ses compositions personnelles.

La réussite des socles de compétences donne de droit à un diplôme de fin d'étude. En cas d'échec, l'élève sera invité à représenter ceux-ci lors d'une seconde session. Dans le cas d'un nouvel échec, le conseil des études émettra un avis sur l'opportunité d'accorder une année supplémentaire pour permettre à l'élève de terminer son cycle à l'Académie et ainsi obtenir un diplôme de fin d'étude.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages de référence : (liste non exhaustive, constamment variable selon les nouvelles parutions et selon les affinités individuelles.

Filière préparatoire :

- Chants populaires
- Méthode européenne I de piano de F. Emonts
- A very first piano book by E. Quaile
- The Amsterdam harpsichord tutor I de K. Rosenhart
- Thèmes classiques et traditionnels à 4 mains de Lemoine

Filière de formation

- The Amsterdam harpsichord tutor I et II de K. Rosenhart
- Method or collection of studies 1 et 2 de Bach- Ricci
- Méthode de 12 pièces faciles de M. Boxall
- The harpsichord master I de C. Hogwood
- Pièces faciles de Corette
- Clavierbüchlein de G. F. Telemann
- 12 fantaisies et 4 pièces pour clavecin de Haendel
- Ausgewählte klavierwerke de J. Krieger
- Notenbuch für nannerl de L Mozart
- Les cinq doigts de Stravinski
- Mikrokosmos I et II de Bartok

Filière de qualification et de transition

- Method or collection of studies 3 et 4 de Bach- Ricci
- Style and interpretation I et II de Ferguson
- Early keyboard fingering anthology de M. Boxall
- Pièces de répertoire plus importantes de périodes et de styles différents issues de la littérature pour clavecin de la Renaissance, XVII^e, XVIII^e, pré- classique, X^eème siècle.
-